

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1260

Artikel: Les finances publiques essuient les plâtres!
Autor: Ghelfi, Fabrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Les finances publiques essuient les plâtres!

FABRICE GHELFI,
économiste au DPSA

RÉFÉRENCE

D. Plihon, *Alternatives économiques*, février 1996.

Les politiques monétaires internationales se sont durcies à partir de 1979. Depuis cette date, les programmes de rigueur monétaire et salariale sont devenus la règle parce que les marchés financiers l'ont exigé. La finance déréglementée et mondialisée a interdit depuis lors tout développement de l'inflation nuisible à la rentabilité de ses marchés.

Jusque dans les années septante, les déséquilibres économiques se résolvait par une politique monétaire flexible qui élevait le niveau général des prix sans influencer les taux d'intérêt. La consommation ralentissait, les entreprises voyaient leurs bénéfices augmenter et pouvaient ainsi se lancer dans des investissements nouveaux. En fin de course, la croissance était maintenue.

Depuis une quinzaine d'années, toutes les actions monétaires ont visé à tuer l'inflation. Dès lors, les excès de demande des années huitante n'ont pu être résorbés que par la variation des taux d'intérêt. Ils ont donc pris l'ascenseur. En conséquence, seuls les investissements les plus rentables se sont réalisés. Par ailleurs, durant ces dernières années, ce mécanisme s'est accompagné d'encore plus de rigueur salariale. Ainsi, l'abandon progressif des processus d'indexation des revenus à l'évolution de la productivité et des prix a ralenti la progression du pouvoir d'achat. Cet effet a immédiatement pesé sur la consommation. Résultat des courses: demande globale molle et investissements modérés. Il n'en fallait pas plus pour que la reprise se mette à patiner et que le chômage s'installe.

Déficits publics et hausse des taux d'intérêt

En théorie, les ressources de l'Etat suivent à peu près la progression de la production nationale. Dans ce cadre, lorsque les taux d'intérêt grimpent et dépassent en pourcentage une croissance amorphe, les charges d'intérêt augmentent nettement plus vite que les recettes publiques. Dès lors, les déficits publics se creusent tout seuls.

En Suisse, la croissance du PIB réel stagne à +0,7% en 1996 alors que le taux d'intérêt moyen des obligations de la Confédération se situe à 4,1%. Cela signifie donc que le poids de la dette progresse de 3,4 points plus vite que les ressources attendues. Sur une dette de 80 milliards, la hausse du loyer de l'argent de 5% à presque 8% – comme entre 1989 et 1991 – a provoqué une dépense supplémentaire de 2,4 milliards pour la Confédération sans rien toucher à la structure de son administration. Dans le même temps la conjoncture se contractait de +3% à -1% en plafonnant l'évolution possible des recettes. Les déficits devenaient inéluctables.

Les discours officiels de l'OCDE et du FMI veulent nous convaincre que les déficits publics sont responsables de la hausse des taux d'intérêt. Ils s'appuient sur le raisonnement suivant: les déficits publics doivent être financés par l'achat d'obligations d'Etat, pour que les investisseurs s'intéressent à ces titres les taux d'intérêt offerts doivent augmenter, ce qui nuit à la production globale, ainsi une part plus grande des ressources financières disponibles dans l'économie doit payer les déficits réputés nuisibles pour la croissance; pour rétablir celle-ci une politique budgétaire très stricte devient nécessaire.

Force est de constater que cette stratégie n'a pas permis de réduire les dettes publiques.

En réalité, c'est la logique déflationniste de nos autorités qui a conduit nos économies à une situation de demande globale insuffisante. A trop vouloir lutter contre la hausse des prix, on a encouragé les placements financiers au détriment des investissements productifs et de la redistribution. Nous nous retrouvons donc plutôt dans une situation d'épargne excédentaire. En outre, ces capitaux libres en quête de rentabilité sur les seuls marchés monétaires rallongent la durée de la récession que traverse actuellement l'Europe occidentale.

La finance a donc une responsabilité dans la persistance du chômage. Elle ne manque pas de toupet en exigeant en parallèle une réduction des programmes sociaux, scolaires ou de santé des collectivités publiques.

Assouplir la politique monétaire

Les finances publiques reviendront assurément à meilleure fortune en suivant une politique monétaire plus souple. De cet manière, les taux d'intérêt baisseront et les charges financières se réduiront. Les dépenses des collectivités publiques s'allégeront d'autant, ce qui réduira les déficits. L'objectif doit être de ramener les taux d'intérêt au-dessous du taux de croissance du PIB. Dans la foulée, le franc suisse se dépréciera, donnant un peu d'air frais bienvenu à nos exportateurs.

A l'évidence, ce type de politique doit être appliqué au niveau continental pour éviter que des monnaies s'apprécient trop en devenant des valeurs-refuge. Les chances de réussite seront multipliées si les gouvernements s'engagent à réduire l'endettement public dès que la croissance économique le permettra.

Il est temps que les gouvernements agissent dans le sens du bien-être général et résistent au monde de la spéculation et du rendement à court terme. Par exemple en se dotant d'instruments de régulation efficaces pour réduire le poids excessif de la finance. Avant qu'elle ne mette les Etats sous sa tutelle. ■